



# Jean-Jacques et les évêques : de Mgr Lamourette à Mgr Dupanloup

COMMUNICATION DE RAYMOND TROUSSON

À LA SEANCE MENSUELLE DU 10 SEPTEMBRE 1983

Les démêlés de Rousseau avec les hautes autorités ecclésiastiques commencent en 1762, alors qu'il est à l'apogée de sa gloire de philosophe et d'écrivain. Le 3 juin, l'*Émile*, renfermant l'explosive Profession de foi du Vicaire savoyard, est confisqué par la police et brûlé, le 7, au pied du grand escalier du Palais de Justice. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, signe, le 20 août, un *Mandement* publié le 28, où il dénonce, à grand renfort de citations de saint Paul et de saint Augustin, ce monument d'incrédulité. « Du sein de l'erreur, écrit le prélat, il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie sans être véritablement philosophe, [qui a entrepris] d'accorder les lumières avec les ténèbres, Jésus-Christ avec Bélial. » Au terme des vingt-sept articles de son mandement, l'archevêque condamnait *Émile*, réceptacle de propositions « erronées, impies, blasphématoires et hérétiques<sup>1</sup> ».

Au fil du temps, le clergé eut mainte occasion de s'en prendre à un Rousseau non moins honni, d'ailleurs, par ses anciens amis les « philosophes » et ses coreligionnaires de Genève. On aimerait rappeler ici quelques-unes des personnalités de l'Église aux yeux desquelles il fut, pendant un siècle, le grand naufrageur des âmes et le perturbateur de l'ordre établi.

Comme le fameux abbé Grégoire, l'évêque constitutionnel du Mans qui demanda la constitution civile du clergé et proposa l'abolition de la royauté,

---

<sup>1</sup> On trouvera le texte du *Mandement* dans : J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, Garnier, s.d., p. 419-435.

Adrien Lamourette est un de ces prêtres séduits par les idées nouvelles et apportant leur adhésion au programme révolutionnaire. Né à Frévent, dans le Pas-de-Calais, en 1742, d'une famille ouvrière, ordonné en 1769, il est en 1778 curé de la paroisse d'Outremécourt du diocèse de Langres. En 1786, ses *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité* se montrent hostiles surtout aux extrémistes de la « philosophie », c'est-à-dire aux matérialistes athées. Lamourette s'en prend au *Militaire philosophe*, à *De l'homme* d'Helvétius, à l'*Histoire philosophique* de Raynal, au *Code de la nature* de Morelly, aux *Pensées sur l'interprétation de la nature* de Diderot et particulièrement au *Système de la nature* du baron d'Holbach, « ce hideux ouvrage » qui renouvelle les horreurs de Spinoza. Par rapport à ces auteurs scandaleux, Rousseau se voit concéder une position privilégiée. Certes, il est lui aussi un esprit fort acharné à discréditer le christianisme, mais il a rompu avec les « philosophes » parce qu'il avait « honte d'être réputé leur partisan » et il les a sévèrement jugés. Admettons qu'il a cultivé un scepticisme désolant et contesté la Révélation sa véritable faute est dans son souci d'originalité à tout prix, qui l'a détourné de la vérité :

Malgré cela, on doit le regarder comme un philosophe à part, parce qu'il est vertueux jusque dans ses plus extrêmes écarts ; qu'il brûle du désir de voir les hommes heureux, et qu'il a par conséquent un caractère qui le distingue essentiellement de la secte qu'il a abjurée. M. Rousseau n'a qu'une passion, c'est d'être original, et de faire une grande sensation. (...) De là l'idée singulière d'attaquer également la Philosophie et l'Évangile. Ayant vu que des deux côtés, toutes les places d'honneur étaient prises, il a voulu se poser, pour ainsi dire, sur la ligne de séparation, pour les combattre tour à tour. (...) Peut-être la religion l'eût-elle compté parmi ses plus immortels défenseurs, s'il eût trouvé possible d'effacer l'opulence, l'élévation, la force et la magnificence des écrits d'un Bossuet. Il est impossible qu'une âme telle que celle de Rousseau, n'ait pas été frappée de la dignité et la richesse du grand tableau de la foi ; et sans doute ce sublime morceau, qui est si connu : *La majesté des Écritures m'étonne*, etc. doit être regardé comme un hommage échappé à la conviction intime qu'il avait de l'excellence

et de la beauté de la religion. Il ne lui est jamais venu de semblable retour sur le compte de la philosophie<sup>2</sup>.

Rousseau « dit autant d'injures aux philosophes qu'à Jésus-Christ », avait déjà écrit, le 14 juin 1762, un Voltaire inquiet que la Profession de foi pût nuire à la croisade contre l'Église en restaurant le sentiment religieux, et Diderot avait confié à Sophie Volland, le 18 juillet : « Il a pour lui les dévots. Il doit l'intérêt qu'ils prennent à lui au mal qu'il a dit des philosophes. » On voit cependant pourquoi l'abbé Liébaut, dans son essai de réhabilitation de Lamourette, pouvait regretter que celui-ci eût pour Rousseau « une estime démesurée<sup>3</sup> ». Du reste, si les autres ouvrages de Lamourette demeurent orthodoxes, ils frappent toutefois par leur retenue. Dans *Les délices de la religion*, en 1788, il convient que la philosophie a été parfois professée par des hommes sans mœurs qui l'ont déconsidérée, mais, ajoute-t-il, « les philosophes, Fréret, Boulanger, Voltaire, Diderot, et tant d'autres illustres, ne seront pas relégués dans la classe des malhonnêtes gens » et Jean-Jacques se signala par son aspiration constante à la vertu — déclaration surprenante, si l'on songe au scandale provoqué, en 1782, par les révélations de la première partie des *Confessions*, qui avaient choqué bien des admirateurs<sup>4</sup>. En 1789, dans les *Pensées sur la philosophie de la foi ou le système du christianisme*, que leur sous-titre donne expressément pour un antidote au *Système de la nature*, Lamourette condamne pourtant « les modestes et incorruptibles disciples du théiste Jean-Jacques Rousseau », ces « incrédules bénévoles et mitigés », parce que la religion naturelle est « la ligne mitoyenne entre l'athéisme et le christianisme ». Il déplore l'aberration du Vicaire savoyard qui s'écarte de la vraie foi alors que cette âme vertueuse se prosterne « avec un si profond sentiment de la grandeur de Dieu devant le mystère qui s'accomplit dans ses mains ». Ce Vicaire est à ses yeux la preuve que raison et révélation ne sont pas inconciliables, et Lamourette concède ;

---

<sup>2</sup> *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, ou Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*. À Paris, chez l'Auteur, 1786, p. 115-116.

<sup>3</sup> Abbé Liébaut, *Lamourette. Prêtre et évêque assermenté 1742-1794*. Nancy, 1894, p. 17.

<sup>4</sup> Voir B. Gagnebin, « L'étrange accueil fait aux *Confessions* de Rousseau au XVIII<sup>e</sup> siècle », *An. de la Soc. J.J. Rousseau*, XXXVIII, 1974, p. 105-126.

« En général, les philosophes de notre siècle se sont montrés trop *anti-théologiens*, et nous autres théologiens avons aussi peut-être été trop *anti-philosophes*<sup>5</sup>. »

Lamourette connaissait les plaies de l'Ancien Régime. Quand éclate la Révolution, il vient à Paris, aide Mirabeau à rédiger ses discours contre les biens du clergé et en particulier le décret de confiscation, voté le 2 novembre 1790. Nommé évêque constitutionnel de Lyon, élu à l'Assemblée nationale, il prêche l'égalité selon Rousseau et dénonce l'union du clergé et du despotisme. Dans ses *Prônes civiques*, en 1791, il s'écrie : « Ô mes frères ! reconnaissez aujourd'hui l'injustice de l'accusation dont la haine de la raison et des lumières chargeait autrefois une philosophie qui n'a jamais aspiré à d'autre destruction qu'à celle de l'injustice et de votre servitude, et qui ne s'est égarée dans ses entreprises contre la superstition, que pour avoir trop ardemment voulu votre délivrance<sup>6</sup>. » En marge du *Discours sur l'inégalité* et du *Contrat social*, Lamourette exalte le peuple et l'égalité, tout en s'efforçant d'imprégner d'esprit évangélique le contrat purement humain de Rousseau, amorçant ainsi une tentative de christianisme social qui se poursuivra au siècle suivant<sup>7</sup>. Il est de ceux qui voient dans le philosophe de Genève le prophète de la justice et de la fraternité. C'est lui, le plus larmoyant des hommes en même temps que le plus cruel, selon les termes de P. de La Gorce<sup>8</sup>, qui propose à l'Assemblée législative, le 7 juillet 1792, cette réconciliation de tous les partis qu'on appellera « le baiser Lamourette », mais lui aussi qui demandera que la reine soit séparée du roi et de ses enfants. Bientôt dégrisé par les massacres de septembre, il se retire à Lyon, où il soutient les modérés ; arrêté en mai 1793, déféré devant le Tribunal révolutionnaire le 10 janvier 1794, il est guillotiné le lendemain. Prisonnier à la Conciergerie, il rétracta ses erreurs philosophiques et mourut avec la dignité de Socrate<sup>9</sup>. Humain et tolérant, cet « évêque ridicule », comme l'appelait Sainte-Beuve, avait payé cher un optimisme sentimental et un rêve d'égalité nourri de rousseauisme.

---

<sup>5</sup> *Pensées sur la philosophie de la foi, ou le système du christianisme*. À Paris, chez Mérimot jeune, 1789, p. 285-286, 289.

<sup>6</sup> *Prônes civiques ou le Pasteur patriote*. À Paris, chez Lejay, s.d., p. 37.

<sup>7</sup> Voir A. Monglond, *Le préromantisme français*. Grenoble, 1930, 2 vol., t. II, p. 113.

<sup>8</sup> P. de la Gorce, *Histoire religieuse de la Révolution française*. Paris, 1909-1923, 5 vol., t. III, p. 32.

<sup>9</sup> Voir G. Duval, *Souvenirs de la Terreur*. Paris, Werdet, 1841-1842, 4 vol., t. IV, p. 193-195 ; H. Riouffe, *Les mémoires d'un détenu*, dans *Mémoires sur les prisons*. Paris, 1823, 2 vol., t. I, p. 63-64 ; Z. Collombet, « L'abbé Lamourette », *Revue du Lyonnais*, II, 1835, p. 195-212.

Si la période révolutionnaire fait de Rousseau une véritable divinité et transfère ses restes en grande pompe au Panthéon, le Consulat et l'Empire lui sont, comme à Voltaire d'ailleurs, beaucoup moins favorables. Non seulement le pouvoir se montre peu soucieux d'encourager le culte des philosophes, mais on constate aussi, à partir de 1800 et surtout au moment du Concordat, une recrudescence de la littérature religieuse et antirévolutionnaire. En 1802, l'abbé Guyot s'indigne des honneurs rendus à Rousseau : « C'est une honte, une infamie pour la nation française (...) de laisser exposer à la vénération publique celui que les partisans de l'anarchie ont porté d'Ermenonville au temple auguste à travers une forêt d'échafauds et une mer de sang. » Dès lors, la thèse de la responsabilité de Rousseau — et d'autres — soutenue déjà par l'abbé Barruel, orchestrée par Chateaubriand, Bonald et Maistre, ne cessera de s'amplifier, conduisant, pour un siècle, à n'envisager les Lumières que sous le prisme de 1793. Un autre abbé, Hérault de Bizy, s'écrie en 1806 : « Qui osera nier que le même homme qui trempait ses mains dans le sang de l'innocence n'eût sans cesse à la bouche les noms de Rousseau, de Voltaire et des autres incroyables<sup>10</sup> ? »

La mémoire de Rousseau subit, en quelques années, une série d'assauts appelés à conditionner pour longtemps l'opinion. En 1812 paraît la *Correspondance littéraire* de Grimm, féconde en sorties venimeuses ; en 1818, c'est le tour des pseudo-*Mémoires* de M<sup>me</sup> d'Épinay, où Rousseau est peint en fourbe et en scélérat, tandis que, la même année, le *Supplément au Cours de littérature* de La Harpe redonne vigueur aux hostilités anciennes. Le 21 décembre 1821, les cercueils de Voltaire et de Rousseau sont relégués dans les sous-sols du Panthéon ; en 1825, un émigré, Sévelinges, compose sur Rousseau un article aussi faux que calomnieux, « digne de la plume d'un capucin de village », dit Stendhal, qui ajoute : « C'est l'œuvre du parti ultra. L'atrocité d'un tel article devrait empêcher toute personne impartiale d'acheter la *Biographie Universelle* de M. Michaud<sup>11</sup>. »

Le climat de la Restauration se prête à merveille à la croisade antirousseauiste et antivoltairienne. La charte octroyée en 1814 par Louis XVIII, en faisant du

---

<sup>10</sup> A.-J. Guyot, *Épitaphe de J.J. Rousseau, à placer à la porte du Panthéon*. Paris, Antoine, an X, p. 17 ; A. R. Hérault de Bizy, *Les apologistes involontaires ou la religion chrétienne prouvée et défendue par les écrits des philosophes*. Paris, 1806, p. 14.

<sup>11</sup> Stendhal, *Courrier anglais*, Éd. H. Martineau. Paris, Éditions du Divan, 1935, 5 vol., t. IV, p. 406 (18 février 1825) et t. II, p. 448 (18 janvier 1826).

catholicisme la religion de l'État, lui assure une position dominante. Grand-Maître de l'Université en 1822, Mgr Frayssinous entreprend de royaliser et de catholiciser cette institution créée par l'Empire où l'on compte, parmi les professeurs et les étudiants, nombre d'esprits philosophiques opposés au nouveau régime. Il réorganise l'École Normale et les Facultés de Paris, Grenoble et Montpellier, noyautés par les libéraux, réduit dans les programmes l'importance des sciences et de l'histoire moderne et élimine de la Sorbonne Guizot et Cousin. Ainsi, sauf pendant les ministères Decazes (1819-1820) et Martignac (1827-1829), les ultras dominant l'histoire de la Restauration et leur suprématie va de pair avec la poussée cléricale, en particulier à l'époque de la Chambre « introuvable » (1815-1816) et sous le ministère Villèle (1824-1827), l'assassinat du duc de Berry, en février 1820, renforçant la politique de réaction systématique<sup>12</sup>.

À une époque où l'analyse historique néglige volontiers les facteurs socio-économiques susceptibles de rendre compte du phénomène révolutionnaire, on surestime aisément le rôle des idées et des individus<sup>13</sup>. Les écrivains des Lumières deviennent donc des symboles, les représentants par excellence de la sédition et de la subversion. Du haut de sa chaire, Frayssinous les apostrophe comme des suppôts de Satan :

Paraissez d'abord, écrivains impies, je viens vous citer au tribunal du genre humain. Ici, vous êtes dépouillés de la pompe de vos sophismes et de l'éclat de vos phrases brillantes, loin du cortège de vos disciples séduits ou corrompus ; mais vous demeurez chargés du poids de vos doctrines et je veux en découvrir toute la noirceur<sup>14</sup>.

Cette réaction, cela va sans dire, ne fait pas l'unanimité. Aux yeux des réfractaires de tout bord — révolutionnaires, bonapartistes hostiles au retour des Bourbons, libéraux insatisfaits de l'orientation prise par la monarchie — les ultras et le clergé sont les restaurateurs haïssables de l'Ancien Régime et les journaux des opposants

---

<sup>12</sup> Cf. J. Vidalenc, *La Restauration (1814-1830)*. Paris, 1966, p. 74-79 ; A. Latreille e.a., *Histoire du catholicisme en France*, t. III, Paris, 1962, p. 229-233 ; A. Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*. Paris, 1948-1951, 2 vol., t. I, p. 247.

<sup>13</sup> A. Billaz, *Les écrivains romantiques et Voltaire*. Lille-Paris, 1975, 2 vol., t. II, p. 691-692.

<sup>14</sup> *Œuvres oratoires complètes*, dans la *Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés*, 2<sup>e</sup> série, publiée par M. l'abbé Migne, t. LXXVII, Paris, J.-P. Migne, 1856, col. 1158.

— *Le Courrier français* ou *Le Constitutionnel* — critiquent vivement leur politique. Aux attaques de cette presse s'ajoute la réimpression des ouvrages antireligieux, qui permettent de dresser contre la Restauration le XVIII<sup>e</sup> siècle des philosophes et de l'*Encyclopédie*. Après une longue stagnation sous l'Empire, l'édition, entraînée dans le mouvement de spéculation commerciale et favorisée par le développement des techniques, connaît un essor sans précédent<sup>15</sup>, particulièrement en publiant, à grand renfort de prospectus et de souscriptions, les œuvres complètes des deux princes de la philosophie.

Le retour en force des mauvais livres ne tarde pas à émouvoir le clergé. En 1816, Claude-Hippolyte Clausel de Montais, évêque de Chartres, les prend à partie dans *La religion prouvée par la Révolution*. Né en 1769 en Aveyron, Clausel est légitimiste et gallican, convaincu, dans la ligne de J. de Maistre, que dans la Révolution, œuvre de Satan, le catholicisme a gagné des martyrs dont le sang a sanctifié sa cause. Contre les écrivains impies, il argumente d'abord sur le plan du talent : aucun de ces fauteurs de troubles — Voltaire, Diderot, Raynal, Naigeon, Condorcet — n'arrive à la cheville des auteurs du classicisme, siècle de foi. Quant à Rousseau, quelles leçons lui demander ? Esprit paradoxal et contradictoire, il a mis son talent impur au service de l'orgueil et de la « volupté ». Surtout se dessine une tactique banale depuis la publication des *Confessions* : un homme scandaleux doit produire une œuvre perverse :

Quant aux mœurs, pourquoi tairions-nous ce que Rousseau a publié à la face de l'Univers ? Et puisqu'il a révélé, et même avec orgueil, tant de honteuses particularités, disons sans détour que celui qui fut de son aveu concubinaire effronté, valet fripon, ami sans cœur, père dénaturé et qui s'est appliqué à orner de couleurs séduisantes de semblables turpitudes, ou ne peut avoir de disciples, ou n'en saurait trouver qui n'aient de tristes raisons de le devenir<sup>16</sup>.

L'année suivante, Pierre-Hyacinthe Azaïs, sous l'Empire inspecteur de la librairie à Avignon et recteur de l'Académie de Nancy pendant les Cent Jours, maintenant

---

<sup>15</sup> J. Roussel, *Jean-Jacques Rousseau en France après la Révolution 1795-1830*. Paris, 1972, p. 429-431.

<sup>16</sup> Cl. H. Clausel de Montais, *La Religion prouvée par la Révolution*. Paris, Le Normant, 1816, p. 109-110.

protégé par M<sup>me</sup> de Staël, s'efforce de se racheter aux yeux du pouvoir en écrivant : « J.-J. Rousseau fut, par son âme, ses malheurs, ses talents, ses vertus et ses fautes, l'image anticipée de cette révolution française frappante, terrible, pendant laquelle tous les extrêmes se combattirent<sup>17</sup>. » De son côté, l'abbé Frayssinous fulmine à Saint-Sulpice contre les rééditions des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle :

L'impiété ne se borne pas aux écrits de ses apôtres actuels, elle fait revivre ceux de ses apôtres du siècle dernier, et ne néglige rien de ce qui peut les faire circuler dans la France entière avec plus de rapidité et de succès. Le nombre des volumes eût effrayé ; on en fait des abrégés, et l'on a soin d'en extraire tout ce qu'il y avait de plus pervers et de plus impie ; le prix trop élevé aurait pu écarter un grand nombre d'acheteurs, on trouve le moyen de l'abaisser à la portée de tous d'après des procédés économiques ; la grosseur du volume serait incommode, on donne à l'ouvrage des formes plus légères, plus faciles à manier. (...) Oui, la conspiration permanente contre le trône et l'autel se trouve dans cette permanente émission d'écrits et de libelles pervers qui prêchent tous les jours la révolte avec l'impiété (*op. cit.*, col. 242).

Lorsque l'éditeur Belin annonce son intention de publier une édition bon marché de Rousseau, digne pendant de celle de Voltaire, les autorités ecclésiastiques décident une intervention officielle. Le 9 février 1817, à l'occasion du carême, les Vicaires généraux du diocèse de Paris lancent un *Mandement* qui devra être lu au prône de la messe paroissiale, dans les séminaires et les collèges, et affiché dans les églises. Quoi ! s'indignent les Vicaires, la paix est revenue, le pape rentré dans la ville sainte, le roi de France dans sa capitale et, au lieu de louer le ciel de ses bienfaits, on achète les livres des « deux maîtres de l'incrédulité moderne » ! Aussi les fidèles sont-ils pathétiquement adjurés de se remémorer un passé tout proche :

Écoutez des milliers d'âmes malheureuses, qui, du fond de l'abîme où ces infâmes lectures les ont précipitées, vous crient à vous leurs enfants, à vous leurs amis, leurs disciples ou leurs imitateurs, de repousser ces productions infernales, de les arracher

---

<sup>17</sup> P. H. Azaïs, *Jugement philosophique sur J.-J. Rousseau et sur Voltaire*. Paris, Plancher, 1817, p. 32 ; voir M. Baude, « Un protégé de M<sup>me</sup> de Staël : P.-H. Azaïs » ; *RHLF*, LXVI, 1966, p. 149-152.

des mains de vos enfants de les livrer aux flammes, et de ne pas tremper surtout dans le moderne complot des nouvelles éditions<sup>18</sup>.

La réaction n'était guère adroite : on ne saurait mieux dire que Voltaire et Rousseau se vendaient bien. Depuis les « sottés jérémiades » des Vicaires, écrit Auguste Comte le 25 février, « le nombre des souscripteurs est plus que doublé ». Et non seulement le *Mandement* fait acheter, mais ajoute Comte, il fait rire, tout en déclenchant une petite guerre où les journaux des deux partis débattent de l'affaire<sup>19</sup>. Pour ou contre, les brochures se multiplient. Clausel de Montais vient à la rescousse avec des *Questions importantes*. Les écrits de Rousseau sont impies, destructeurs de la famille et surtout enseignent la thèse subversive du peuple souverain. Avec Clausel s'esquisse une théologie politique selon laquelle existe « un contrat éternel entre le trône et l'autel qui ne peuvent exister l'un sans l'autre ». Une Société ne peut se détruire elle-même, et la religion est le fondement indispensable de toute société. « Or, déclare Clausel, que les écrits de Voltaire et de Rousseau détruisent, anéantissent cette base de l'ordre social, et que, par une conséquence inévitable, ils tendent à la dissolution du corps politique, c'est ce qui n'est obscur pour aucun homme sensé<sup>20</sup>. »

Louis Silvy, ancien conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, supplie l'Église, dans *Les fidèles catholiques aux évêques*, d'intervenir avec la dernière rigueur. Pour lui aussi, si Voltaire est un impie et un blasphémateur, Jean-Jacques, fourrier de la Révolution, ajoute aux crimes contre la foi les attentats contre l'ordre : « Que de têtes n'ont point renversé ces deux mots seulement, la *liberté*, *l'égalité*, qui sont comme la clef, comme le fondement de tous ses écrits, ou, si l'on aime mieux, l'abrégé le plus simple auquel on peut réduire en dernière analyse tous ses dogmes philosophiques ? L'on sait avec quel fanatisme ils ont retenti par tout

---

<sup>18</sup> *Mandement de Messieurs les Vicaires généraux du chapitre métropolitain de Paris pour le Saint temps de Carême*. À Paris, A. Le Clerc, 1817, p. 14.

<sup>19</sup> Voir J. Roussel, *op. cit.*, p. 434. *Le Constitutionnel* du 21 et 27 février et le *Mercure* du 8 mars s'étant prononcés en faveur des éditions, ils s'attirèrent la violente réplique d'un G. J. Masson, *Deux mots au « Constitutionnel » et un mot au « Mercure » au sujet des nouvelles éditions des œuvres complètes de Voltaire, et relativement à la philosophie et aux philosophes*. Paris, 1817, 37 p.

<sup>20</sup> Cl. H. Clausel de Montais, *Questions importantes sur les nouvelles éditions des Œuvres complètes de Voltaire et de J.J. Rousseau*. Paris, A. Egron, 1817, p. 15.

le royaume ! Et qui niera que notre révolution n'en ait été dans la pratique, le plus terrible commentaire<sup>21</sup> ? »

Le malencontreux *Mandement* n'agit pas moins l'autre camp. Un certain J. C. Moline s'indigne, en vers, de cette nouvelle vague d'obscurantisme :

Vainqueurs de la nuit et des âges,  
Ô Voltaire, éloquent Rousseau,  
Bravez les écueils, les naufrages  
Sortez rayonnants du tombeau.  
Comme l'arche autrefois terrible  
Lançait une mort invisible,  
Foudroyez tous les imposteurs  
Que les cris d'impuissants Zoïles,  
Et les sifflements des reptiles,  
S'élèvent en concerts flatteurs...

Un anonyme lance une parodie intitulée *Instruction pastorale de son infailibilité Mgr le Mouphti des musulmans*. Autrefois, Mahomet et le Coran avaient imposé aux esprits une saine ignorance, et voilà que Voltaire, et surtout Rousseau, ont corrompu l'âme des bons musulmans. On lit ces philosophes damnés, s'indignant le *Mandement* des Vicaires, et l'on délaisse les saints écrits de Jean Chrysostome, de saint Augustin, de Bossuet ; le pseudo Mouphti reprend en écho :

Et ce sont de tels hommes qu'on vous propose aujourd'hui comme devant éclipser Mohammed, Aly, et toutes ces brillantes nuées d'imans, de santons, de kalenders, de derviches, dont le plus grand nombre est placé sur les autels ! Et ce sont les écrits de ces deux maîtres de l'incrédulité moderne qui doivent faire oublier le vénérable Thalmud, les sacrées traditions d'Ibrahim, et surtout ce divin Koran, d'autant plus merveilleux et plus utile, qu'il est plus incompréhensible<sup>22</sup> !

---

<sup>21</sup> L. Silvy, *Les fidèles catholiques aux évêques et à tous les pasteurs de l'Église de France, au sujet des nouvelles éditions de Voltaire et de Rousseau*. Paris, A. Egron, 1817, p. 7.

<sup>22</sup> *Aux détracteurs de Voltaire et de J.J. Rousseau Ode*. Par M. J.-C. Moline. À Paris, chez Hugelot, 1817, p. 9 ; *Instruction pastorale de son infailibilité Mgr le Mouphti des musulmans (...) sur l'introduction dans l'Empire Ottoman d'Éditions nouvelles des œuvres de Voltaire et de J.-J. Rousseau*. À

Enfin, infiniment plus efficace que ces éphémères brochures, naît une chanson qui deviendra célèbre. Le chansonnier genevois Jean-François Chaponnière broche douze strophes où tous les malheurs du monde sont attribués aux deux bêtes noires du clergé : « Qu'il est beau ce mandement / De Monsieur le grand-vicaire ! / Sa pastorale vraiment / À tout bon dévot doit plaire, / Car il dit à son troupeau / S'il est du mal sur la terre, C'est la faute de Voltaire, / C'est la faute de Rousseau. » Un chansonnier d'un autre talent, Béranger, s'empare du refrain pour composer, en vingt strophes cette fois, un *Mandement des vicaires généraux de Paris*, où Voltaire et Rousseau sont plaisamment rendus responsables de la liberté de la presse, de la cherté des vivres, du trafic des dignités ecclésiastiques, de la Saint-Barthélemy, de l'Inquisition, etc..., mais où est rappelé aussi leur rôle dans l'émancipation politique et intellectuelle : « Afin d'apprendre aux enfants / Qu'ils sont nés pour être esclaves, / À leurs premiers mouvements / On avait mis des entraves. / Si l'homme est libre au berceau, / C'est la faute de Rousseau / Si la raison l'éclaire, / C'est la faute de Voltaire<sup>23</sup>. »

Interdites, saisies, les deux chansons, aussitôt populaires, ne tardent pas, grâce à la maladresse du pouvoir, à être le signe de ralliement des libéraux. Le refrain reparaitra sous le Second Empire quand Victor Hugo, lui donnant sa forme définitive, le mettra sur les lèvres de Gavroche.

Tourné en dérision, le *Mandement* n'obtint pas l'effet escompté et les éditions continuèrent de se multiplier, suscitant, les années suivantes, de nouvelles interventions du clergé. Le 28 août 1821, Étienne-Antoine de Boulogne, jadis enfermé aux Carmes pour son refus de prêter le serment constitutionnel, fait évêque de Troyes par Napoléon en 1808, destitué en 1811 pour son soutien au pape et rétabli dans sa dignité par Louis XVIII, lance une virulente *Instruction pastorale* contre les prospectus des libraires. S'il stigmatise « le révoltant cynisme », l'« atroce causticité », le « débordement de bile et de fiel » de Voltaire, l'enseignement de Rousseau surtout lui inspire une insurmontable répugnance. Dans les œuvres du citoyen de Genève, assure Mgr de Boulogne,

---

Constantinople et à Paris, 1817, p. 27. On trouvera énumérées nombre de ces brochures dans : J. Vercruysse, « Bibliographie des écrits français relatifs à Voltaire 1719-1830 », *SVEC*, LX, 1968, p. 7-71.

<sup>23</sup> Voir J. Vercruysse, « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire », *SVEC*, XXIII, 1963, p. 61-76.

... les serviteurs ne peuvent que s'aguerrir dans l'infidélité envers les maîtres, (...) les enfants ne peuvent qu'y puiser des leçons de désobéissance et d'ingratitude envers leurs pères ; les jeunes gens, des leçons de libertinage ; les malheureux, des leçons de suicide ; les sujets, des leçons d'insubordination et de révolte ; les rois, des leçons d'inquiétude et de méfiance qui conduisent à la tyrannie ; et tous, de quelque âge et de quelque état qu'ils soient, des leçons d'impiété jusqu'au délire et d'irréligion jusqu'au fanatisme ; et pour qui ces *Œuvres complètes* peuvent-elles dont être spécialement destinées, si ce n'est pour les écoles de prostitution, où Rousseau lui-même ; et il nous le dit, veut qu'on conduise ses élèves pour les former à la vertu et faire un cours d'éducation et de morale ? Exécrable conseil, et bien digne de l'insensé qui se disait par excellence *l'homme de la nature* !

Cette fois encore, et sans plus de succès, Louis Silvy, dans un *Nouvel avertissement*, fera appel à la conscience des fidèles, tout en déplorant que peu d'évêques aient cru devoir soutenir dans leurs diocèses les recommandations de l'évêque de Troyes<sup>24</sup>.

La réaction cléricale ne réussit donc pas à endiguer le flot des publications voltairiennes et rousseauistes ni, d'une manière générale, des textes subversifs des Lumières. Le 7 janvier 1824, *La Quotidienne*, organe légitimiste, dresse un bilan. De septembre 1820 à février 1822, ont vu le jour à Paris quatorze éditions de *l'Origine des cultes* de Dupuis, cinq du *Système de la nature*, seize des *Ruines* de Volney, sept des *Œuvres complètes* de Voltaire et de Rousseau ; en 1822 se sont ajoutées des rééditions de *l'Esprit* d'Helvétius, de *La Religieuse* et de *Jacques le Fataliste*, « romans obscènes et impies », et le journaliste observe : « On peut affirmer qu'il est sorti des presses françaises, pendant nos dernières années, plus de livres impies qu'il n'en était sorti depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du despotisme de Buonaparte. C'est une conspiration ouverte contre la morale des peuples, tramée à l'ombre de la liberté, enhardie par la tolérance, et que la fermeté des lois peut seule arrêter. De semblables statistiques sont publiées le 9 juin 1825 par *L'Étoile*, qui compte, de 1817 à 1824, treize éditions de Rousseau, soit 24.500 exemplaires ou 480.500 volumes. Le 15 mai, le *Mémorial catholique*<sup>25</sup>, inspiré

---

<sup>24</sup> E. A. de Boulogne, *Instruction pastorale de Monseigneur l'Évêque de Troyes, pair de France*. Paris, Leclère, 1821, p. 9 ; L. Silvy, *Nouvel avertissement*. Paris, 1824, p. 1-4.

<sup>25</sup> On les trouve aussi dans *l'Ami de la religion et du roi* (1825, XLIV, p. 97) où figure le compte rendu d'un rapport adressé au ministre de l'Intérieur sur la publication des mauvais livres.

de Lamennais, avait avancé les mêmes chiffres en s'exprimant durement sur le compte du Genevois :

Rousseau est en effet, peut-être, de tous les philosophes du dernier siècle, celui qui a porté le coup le plus fatal à la monarchie, en persuadant au peuple que c'est en lui que la nature avait placé la souveraineté, et que partout il était opprimé par la despotisme ; que, comme il était le plus fort, il n'avait qu'à vouloir pour recouvrer son indépendance ; que pour reconquérir ce premier de tous les biens, tout lui était permis. (...) L'abolition de la noblesse et la proscription des nobles, la violation de la propriété, avaient été préparées par le discours sur *l'Inégalité des conditions* ; il n'est pas un mot, dans la Déclaration des droits de l'homme, qui ne se trouve dans les écrits du citoyen de Genève. (...) Ainsi la révolution tout entière, avec ses actes destructeurs et ses lois de sang, semble être sortie des écrits de Rousseau.

Le rédacteur du *Mémorial* en venait à regretter la poigne de Napoléon, qui avait su empêcher de telles publications. Stendhal, excellent observateur de la situation dans ses articles destinés au *London Magazine* et au *New Monthly Magazine*, cite les chiffres énoncés par la presse légitimiste et note, le 18 juin 1825 : « Pendant le règne de Napoléon, personne ne pensait à rééditer Voltaire et Rousseau. Ce grand homme forçait les prêtres à la modération. Depuis que ces messieurs ont recommencé de se rendre ridicules, c'est-à-dire depuis 1817, on a réimprimé. (...) Voilà un bon effet de l'absurdité des prêtres. » En somme, l'intransigeance des dévots et des ultras, loin de les limiter, provoque ces publications subversives. Un an plus tard, le 18 octobre 1826, Stendhal évoque un débat à la Chambre sur la liberté de la presse. Le parti dévot, dit-il, accepterait de ne pas restaurer la censure, « à condition qu'on interdise la publication de toute nouvelle édition de Voltaire et de Rousseau », décidément devenus les épouvantails du régime. Lucide, l'écrivain ajoute : « S'il était encore possible d'augmenter leur popularité, la défense de réimprimer leurs œuvres le pourrait faire. La vanité française se pique toujours de faire ce qui est défendu. Ces deux écrivains ont atteint en France une importance politique qu'aucun auteur n'a jamais connue<sup>26</sup>. » C'est peut-être parce qu'on prend

---

<sup>26</sup> Stendhal, *op. cit.*, t. III, p. 206-207 et L V, p. 117. En 1826, La brochure intitulée *Considérations sur la propagation des mauvaises doctrines* (Paris, Société Catholique des Bons Livres, 1826) reproduit

conscience de l'inopportunité de cette répression que d'aucuns essaient une tactique d'annexion et de récupération. On réédite en 1820 l'ouvrage de l'abbé Mérault de Bizy sur *Les apologistes involontaires de la religion chrétienne*, ou Jean-Jacques chrétien malgré lui, portrait repris en 1828 par l'abbé Martin du Theil, dans *J.-J. Rousseau apologiste de la religion chrétienne*, réédité en 1840, où Rousseau, peint en fidèle serviteur de l'Église, est donné pour l'adversaire des protestants et des philosophes. Il est douteux que ces contre-vérités, soutenues par des citations choisies et des textes tronqués, aient été plus efficaces que les foudres des Vicaires ou des évêques de Chartres et de Troyes.

Dans ce contexte se situe la prédication de l'une des grandes figures de la Restauration, Denis-Antoine-Luc Frayssinous, né à la Vaissière, en Rouergue, en 1765. Il était promis à une brillante carrière : déjà Vicaire général, premier aumônier de Louis XVIII, dont il prononcera l'oraison funèbre, il accumule les honneurs. En 1822, il devient évêque *in partibus* d'Hermopolis, Grand-Maître de l'Université et membre de l'Académie française ; fait comte et pair de France en 1824, il est, sous Villèle et Martignac, ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique. Fidèle aux Bourbons, il refusa de servir les Orléans, suivit Charles X dans son exil à Prague comme précepteur du duc de Bordeaux jusqu'en 1836 et revint mourir dans son Aveyron natal en 1841<sup>27</sup>.

On a vu déjà quel fut son rôle comme Grand-Maître de l'Université. Mais Frayssinous était redevable de sa célébrité à d'autres fonctions. Nommé par l'abbé Emery à la chaire de dogme, il commence en 1803, à la chapelle de Saint-Sulpice, des conférences qui attirent bientôt un public considérable, surtout parmi les jeunes gens. Elles étaient appréciées de Chateaubriand, à qui Frayssinous sera chargé d'offrir sa propre succession à l'Instruction publique, et Morelles parle, en 1807, du « succès prodigieux » de ce prédicateur qui, chaque dimanche, prononçait « une catilinaire ou une verrine (...) contre les conspirateurs et les brigands qu'on appelle philosophes<sup>28</sup> ». Balzac, dans *Melmoth réconcilié*, évoque son « onction gracieusz », sa « pénétrante parole », mais se montre dur dans *Les Employés* en

---

*l'Instruction pastorale* de Mgr de Boulogne, un texte de Frayssinous et l'article du *Mémorial catholique*.

<sup>27</sup> Voir A. Garnier, *Frayssinous. Son rôle dans l'Université sous la Restauration (1812-1828)*. Paris-Rodez, 1925.

<sup>28</sup> Cité par A. GARNIER, *op. cit.*, p. 6-7.

faisant du prélat « une espèce de cardinal de Fleury, qui, timide pendant cinq ans, n'osa que pendant un jour, et osa mal<sup>29</sup> ». Stendhal, toujours acide, sourit de son « fort accent gascon » et décrit plaisamment ces séances dominicales : « M. Frayssinous avait le mérite de tuer deux hommes chaque dimanche pour un certain nombre de ces oisifs que cette façon de terrasser Helvétius ou Rousseau amusait extrêmement. Ils se pressèrent pour l'entendre dire : “ Eh bien ! tu ne réponds pas, Rousseau ? – N'as-tu rien à dire, Voltaire ? ” La forme dramatique de ces discours amusait son auditoire, et chacun voulait aller au moins une fois à la représentation de cette farce<sup>30</sup>. » Farce peut-être, mais qui dura des années : supprimées en 1809, les conférences reprurent de 1814 à 1822. Frayssinous les publia sous le titre *Défense du christianisme ou Conférences sur la religion* ; ces trois volumes, qui eurent trois éditions de 10.000 exemplaires chacune en 1825, seront réimprimées vingt-trois fois jusqu'en 1884 et fréquemment traduites.

Les sarcasmes de Stendhal ne doivent pas égarer. Excellent connaisseur de la littérature matérialiste du siècle précédent, au point de pouvoir en pasticher le langage, le style et les clichés<sup>31</sup>, Frayssinous est un adversaire irréductible de la libre pensée. Pour lui comme pour Clausel de Montais, qui fut son condisciple à Rodez et avec qui il vint à Paris, les intérêts du trône et de l'Église sont indissociables : « ce qui est la ruine du christianisme l'est aussi de notre patrie » (*op. cit.*, col. 605), assure-t-il, ordre social et religion se confondent : « la révolte contre Dieu dispose à la révolte contre l'autorité publique » (col. 21). Les philosophes sont donc à ses yeux ennemis de l'ordre et de l'Église, leur revendication de tolérance n'étant que prétexte à « conspirer impunément contre le trône et l'autel » (col. 541). Radical intransigent, Frayssinous soutient à fond la Restauration, œuvre activement à la mainmise du clergé sur l'enseignement, dont il estime urgente la re-christianisation, et donne, selon l'expression de R. Mortier, « l'exemple parfait d'une théologie associée au maintien de l'autorité publique et imbriquée dans la vie sociale<sup>32</sup> ». Pour l'évêque d'Hermopolis, le drame vécu par la France depuis un

<sup>29</sup> Allusion au 25 mai 1826, où Frayssinous réfuta fort maladroitement, à la Chambre les affirmations de Montlosier sur l'existence de la Congrégation.

<sup>30</sup> Stendhal, *op. cit.*, t. V, p. 120-121.

<sup>31</sup> Voir R. Mortier, « Quand Monseigneur d'Hermopolis pastichait le jargon philosophique », *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, V, 1978, p. 11-21.

<sup>32</sup> R. Mortier, « Une théologie politique sous la Restauration », dans *Christianisme d'hier et d'aujourd'hui*. Hommages à Jean Préaux. Bruxelles, 1979, p. 93-107.

siècle prend les allures d'un combat mythique où les forces du Bien affrontent les légions du Mal : « Et l'histoire religieuse, politique et littéraire de la France, s'écrie-t-il, qu'est-elle autre chose, depuis cent ans, que l'histoire du combat de toutes les erreurs contre toutes les vérités ? » (col. 90).

Dans cette guerre, le rôle de Voltaire est aisé à définir : chef de l'incrédulité, contempteur de Jeanne d'Arc, il est « le plus impie comme le plus licencieux des écrivains » (col. 27), ou encore « le plus grand ennemi qu'aient jamais eu le christianisme et les bonnes mœurs » (col. 813). Moins subversif que Rousseau sur le plan politique, Voltaire est irrécupérable sur le plan moral et religieux, véritable incarnation de l'Antéchrist. Devant Jean-Jacques, l'attitude de Frayssinous est plus complexe et illustre bien une tactique déjà courante au XVIII<sup>e</sup> siècle et pratiquée jusqu'au début du nôtre.

D'une part, Frayssinous l'affirme dès sa première conférence, il est avéré que Rousseau compte parmi les plus redoutables destructeurs de toutes les valeurs morales, politiques et civiles :

Jean-Jacques paraît : malheureusement pour ses contemporains, c'est un des hommes les plus éloquents de son siècle. Pour quelques vérités qu'il défend avec force, et dont on ne profite guère, il répand avec profusion de brillants mensonges qui séduisent ; avec l'audace de ses paradoxes et le feu de son imagination, il subjugué les esprits ; et le siècle qui s'est appelé lui-même le siècle des lumières, se prosterne devant le sophiste étranger, qui sur les sciences et les lettres, sur l'éducation, sur la société débite gravement les théories les plus sauvages. (...) Il affirmait que la nature avait fait l'homme libre, et que pourtant il était partout dans les fers, que l'homme qui médite et qui vit en société est un animal dépravé ; que, dans l'ordre politique, le peuple est tout, et que les rois sont des agents révocables à sa volonté (col. 18-19).

Déjà se font jour les griefs que la pensée contre-révolutionnaire répétera à satiété jusqu'à Veillot, Barbey d'Aurevilly, Lasserre ou Maurras : Rousseau est l'homme à paradoxes, à la fois enchanteur et corrupteur, l'étranger venu falsifier l'esprit français, le barbare négateur de la civilisation, l'instaurateur, en politique, d'un individualisme anarchique fatal à toutes les autorités légitimes.

Ce calviniste empli de présomption a cru pouvoir, au nom de la faible raison humaine, refuser les mystères et ce qu'il nomme « un Dieu de ténèbres » (col. 458) ; faisant appel à une prétendue tolérance, il a tenu toutes les confessions pour indifférentes — tel est bien aussi, en 1817, l'avis de Lamennais — au point d'affirmer que la femme doit avoir la religion de son mari et le fils celle de son père, comme si « la raison, la conviction, la vérité [comptaient] absolument pour rien » (col. 551) ; la Profession de foi, parce qu'elle dédaigne le baptême, la Révélation, le rôle de l'Église, est « un amas de fausses suppositions et de sophismes pompeux » (col. 521). Ennemi de la vraie religion. Rousseau a été également l'un des grands pervertisseurs de l'ordre public, celui dont les maximes — on retrouve ici les idées de J. de Maistre — ont ruiné les hiérarchies, le démagogique auteur du *Contrat social*, évangile des Jacobins :

Il est un livre qui, pour mieux assurer la liberté de l'homme, rend l'ordre social impossible, et qui, pour caresser dans la multitude l'amour de l'indépendance, place l'autorité partout et l'obéissance nulle part ; un livre auquel, à une certaine époque, il fallait croire, sous peine d'être traduit devant le peuple, comme ennemi du peuple ; dont une secte révérait les maximes comme des oracles, sans doute parce que plus d'une fois elles en ont l'obscurité, et dont elle essaya la théorie sur une grande nation, à peu près comme l'on tenterait sur un animal une expérience de chimie... (col. 1119-1120).

Quant à l'homme, sa conduite porte condamnation sur son œuvre, et Frayssinous reprend, entre les *Confessions* de Jean-Jacques et celles de Saint Augustin, l'inévitable parallèle qu'on retrouvera sous la plume de Villemain, de Legouvé, de Saint-Marc Girardin, de Regis-Dessaes<sup>33</sup>.

Malheur à l'écrivain qu'il est impossible d'estimer après l'avoir lu ! Que lui sert-il d'avoir été original, nerveux, éloquent ? Tout cela peut éblouir une jeunesse inconsidérée qui cherche partout l'apologie de ce qui la flatte et l'enchanté ; mais ne

---

<sup>33</sup> Voir R. Trousson, « Les *Confessions* devant la critique et l'histoire littéraires au XIX<sup>e</sup> siècle », (*Œuvres et Critiques*, III, 1, 1978, p. 51-62. Cf. aussi R. Mortier, « Voltaire et Rousseau au banc des accusés devant Mgr Frayssinous », *Voltaire et Rousseau en France et en Pologne*. Actes du Colloque de Nieborów, octobre 1978. Varsovie, 1982, p. 231-242.

doit-on pas avant tout chercher l'honnête homme dans l'écrivain ? [Les *Confessions* de Saint Augustin respirent la vertu, la paix, la bonté.] Si vous lisez les *Confessions* de Jean-Jacques, quelle idée rapporterez-vous de ce philosophe ? En admirant l'écrivain pourriez-vous vous empêcher de mépriser l'homme, et de vous indigner contre l'impudence du personnage qui veut orgueilleusement mettre le genre humain dans la confiance de ce qu'il a fait de plus vil et de plus abject ? (col. 1154- 1155).

L'argumentation de Frayssinous est jusqu'ici parfaitement traditionnelle. Cependant, et en cela il diffère d'un Voltaire, Jean-Jacques n'est pas à rejeter tout entier, à condition de séparer le bon grain de l'ivraie. Il devient alors aisé de faire de lui un esprit effleuré malgré lui par des éclairs de vérité. Pour peu que l'on tronque à point nommé la citation, on prouvera, en citant un passage célèbre d'*Émile*, où Rousseau s'avoue frappé par la majesté des Écritures, que la véracité des Évangiles « parlait au cœur de Jean-Jacques » (col. 339). La ferveur sentimentale de Rousseau permet aussi de le montrer « ému quelquefois dans nos temples, jusqu'à verser des larmes, et oubliant devant les saints autels ses froids arguments contre la prière, pour prier lui-même avec toute l'effusion d'une âme attendrie » (col. 494). N'a-t-il pas dit aussi, dans la *Lettre à d'Alembert*, qu'on ne peut être vertueux sans religion, ce dont Frayssinous s'empresse de tirer parti ? (col. 653, 665). Mieux encore : Rousseau n'a-t-il pas admis, dans la troisième des *Lettres écrites de la montagne*, qu'il faudrait être fou pour dénier à Dieu la possibilité d'accomplir des miracles ? « Ce langage, ironise Frayssinous, n'est pas d'un écrivain très tolérant ; si un théologien avait écrit ces paroles, on eût crié au fanatisme. Heureusement, c'est le citoyen de Genève » (col. 260). Et qu'est-ce que la religion civile du *Contrat social*, sinon la proclamation de l'alliance entre l'ordre religieux et l'ordre public ? (col. 1120).

Une partie du message rousseauiste peut donc être récupérée et l'auteur lui-même utilisé contre la secte philosophique. Jean-Jacques a dénoncé les projets de ses anciens amis, flétri leurs mœurs, montré l'insuffisance criminelle de leur matérialisme, se disant « scandalisé lui-même des systèmes monstrueux qu'il [entendait] débiter » (col. 591 ; cf. aussi 1141, 1163-1164). Talent dévoyé, esprit perverti, il témoigne involontairement de la toute-puissance du bien et du vrai, et

il a entrevu les malheurs qui devaient fondre sur une nation perdue par une fausse philosophie :

Cet homme avait rapporté de la lecture de nos livres saints je ne sais quel goût de vertu qui ne l'abandonna jamais entièrement au milieu des égarements de son orgueil et du cynisme de ses opinions. Alarmé de toutes les doctrines de matérialisme qui ne peuvent que corrompre et avilir les âmes, détruire les sentiments honnêtes, il annonçait dans un de ses dialogues que l'Europe en proie à des hommes instruits à n'avoir d'autre guide que l'intérêt et d'autre Dieu que leurs passions, sentirait tôt ou tard, dans d'affreuses calamités, le fruit de ces nouvelles doctrines qui rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux (col. 26).

La stratégie de l'évêque d'Hermopolis fait bien voir comment certaines ambiguïtés de la pensée de Rousseau peuvent autoriser une manière de récupération à laquelle s'efforçaient aussi, vers la même époque, les abbés Martin du Theil et Mérault de Bizy. Du moins Frayssinous a-t-il le mérite, point si fréquent alors, d'avoir lu la *Lettre à d'Alembert*, *Émile*, les *Confessions*, les *Lettres écrites de la montagne*, le *Contrat social*, le *Discours sur l'inégalité* et même les dialogues de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. L'insistance de son argumentation, son effort pour attirer Rousseau vers la cause sacrée, montrent à quel point le Genevois représente, sous la Restauration, un mythe avec lequel il faut compter. Le baron d'Eckstein, peu suspect de sympathies philosophiques, avait raison d'écrire dans *Le Catholique* (avril 1829, p. 40) : « Nous vivons encore sous l'influence de ses maximes, et l'avenir sera en partie déterminé par la profonde impulsion que ses écrits ont imprimé à la dernière partie du siècle. »

Cette influence, nous la retrouvons combattue par un dernier représentant du haut clergé français. Reconnu par un ouvrier tailleur qui se récusera dix ans plus tard, mais devant peut-être sa naissance à quelque grand personnage, flatteuse illégitimité qui lui valut toujours l'accueil favorable du faubourg Saint-Germain, Félix-Antoine-Philibert Dupanloup naît, comme Victor Hugo dont il devait être l'adversaire obstiné, en 1802. Brillant helléniste et latiniste, il est passionné de lettres classiques, goût qui lui attirera les critiques du publiciste Louis Veuillot, l'accusant de dénaturer l'esprit du christianisme. Dès son ordination en 1825, il est

appelé à faire le catéchisme aux enfants de la paroisse de Saint-Sulpice — décidément favorisée par les prédicateurs — et trouve là sa vocation pédagogique. Compte tenu du décalage chronologique, sa carrière est assez semblable à celle de Frayssinous. Attaché aux Bourbons, il fait partie de ce que Montalembert appelait « la coterie carliste-gallicane » et déteste l’ultramontanisme de Lamennais et de l’*Avenir*. Un coup d’éclat le fait remarquer. En 1838, Talleyrand, prêtre apostat et marié, est sur le point de rendre à Dieu une âme qui n’est pas sans tache. Pour éviter tout scandale à l’administration des sacrements, il s’agit d’obtenir de l’ancien évêque d’Autun une rétractation publique, tâche délicate dont l’exécution vaut à Dupanloup un vicariat général. Évêque d’Orléans en 1849, excellent administrateur, écrivain prolifique, il est bientôt l’un des chefs de file de l’épiscopat. Élu à l’Académie française en 1854, il y sera assez influent pour empêcher l’élection de Littré en 1863 et l’attribution d’un prix à l’*Histoire de la littérature anglaise* de Taine. Nommé au conseil supérieur de l’Instruction publique, il est en 1850 le principal artisan, contre Thiers et Cousin, de la fameuse loi Falloux, habile compromis entre l’Église et l’État pour le contrôle de l’enseignement, qui le fait dénoncer comme libéral par Veillot et les catholiques radicaux<sup>34</sup>. Défenseur de l’existence des États pontificaux contre la politique impériale, membre de l’Assemblée nationale en 1871 et partisan d’une monarchie parlementaire, il fut profondément affecté par l’avènement de la République. Combatif, entier, il demeura jusqu’au bout fidèle à ses idées. Léon XIII le voulait cardinal, mais le gouvernement français, redoutant le caractère de Dupanloup, mit pour condition qu’il s’abstiendrait de toute intervention dans la célébration des anniversaires de Voltaire et de Rousseau. C’était mal le connaître : il usa ses dernières forces à charger à fond ces deux ennemis de l’Église et mourut évêque, le 11 octobre 1878, quatre mois après des cérémonies officielles auxquelles il s’était opposé de tout son pouvoir<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup> Voir A. Dansette, *op. cit.*, t. I, p. 367-369 ; J. Gadille, *La pensée et l’action politiques des évêques français au début de la III<sup>e</sup> République 1870-1883*. Paris, 1967, 2 vol., t. I, p. 72-89.

<sup>35</sup> Voir, sur Dupanloup : E. Faguet, *Mgr Dupanloup. Un grand évêque*. Paris, 1914 ; Ch. Marcihacy, *Le diocèse d’Orléans sous l’épiscopat de Mgr Dupanloup 1849-1878*. Paris, 1962 ; R. Aubert, article « Dupanloup » du *Dictionnaire d’histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XIV (Paris, 1960), col. 1070-1122.

Entre 1830 et 1878, le débat sur Rousseau n'a rien perdu de son actualité ni de sa virulence. Tiré à hue et à dia par la droite et la gauche, vénéré par George Sand ou Michelet, exécré à la fois par Lamartine, les catholiques et Proudhon, il ne cesse d'être présent à la conscience politique et religieuse<sup>36</sup>. Aux yeux de Dupanloup, la régénération du pays dépend de l'enseignement de la jeunesse — « C'est nous qui avons élevé le siècle de Louis XIV », écrit-il dans *De l'éducation*, convaincu qu'une école qui a rompu avec la religion est génératrice de révolutions. Le Rousseau qu'il trouve sur son chemin n'est donc plus celui du *Contrat social*, sereinement ignoré comme utopiste, mais l'instituteur immoral d'*Émile*, triste représentant, juge-t-il, de « ce dix-huitième siècle dont la légèreté impie méconnut la dignité humaine au moins autant qu'elle outragea la majesté divine, et dont les théories d'éducation furent si profondément subversives de tout ordre social et de tout ordre religieux, de toute autorité et de tout respect<sup>37</sup> ».

Dupanloup, assurément, n'est pas un grand penseur, et son credo se résume à peu de chose : refus de tout amoindrissement de l'Église, hostilité à la démocratie, refus de toute mise en question de l'ordre social. Cet homme fermé aux sciences et à l'histoire, pénétré des préjugés de l'ancien clergé, est un traditionaliste par tempérament autant que par formation, et l'on a pu dire que la pauvreté de sa pensée théologique allait de pair avec son indigence philosophique<sup>38</sup>. C'est un militant, un croisé de la bonne cause qui trouva pourtant plus intransigeant que lui puisque Veillot, à l'époque de la loi Falloux, le traitait de « fils de Voltaire ».

Il découvre Rousseau lorsqu'il compose, en 1850, *De l'éducation*, son chef-d'œuvre, qui lui valut, dans certaine presse, le surnom de Quintilien français, et cette découverte l'épouvante. C'est d'abord, bien entendu, l'indignation devant un homme assez impudent pour publier un traité d'éducation après avoir jeté ses enfants aux Enfants-Trouvés ; c'est surtout la condamnation d'un livre où l'enseignement religieux est retardé jusqu'à la fin de l'adolescence, n'intervient en rien dans la formation et se voit soumis au tribunal de la conscience individuelle. Dupanloup y trouve le modèle d'une éducation matérialiste fondée sur l'égoïsme et une morale de l'intérêt, « le rêve odieux d'un sophiste sans intelligence et sans

---

<sup>36</sup> Voir R. Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1977, p. 87-109.

<sup>37</sup> *L'Enfant*. Paris, P. Téqui, 1921, p. 514. La première édition est de 1869.

<sup>38</sup> Ch. Marcihacy, *op. cit.*, p. 22.

cœur, d'un ennemi de Dieu et des hommes ». Son appréciation, qui occupe plusieurs pages, peut se résumer dans ces quelques lignes :

Je ne crois pas avoir jamais rencontré sur ma route un livre plus misérable, une raison plus faible et plus vaine dans l'ostentation de sa force, un éclat plus trompeur, des lumières plus fausses, des raisonnements plus vides de sens, avec des images plus véhémentes, un style plus enflammé et des principes d'égarement plus redoutables pour les imaginations *fascinables*, pour les jeunes gens et pour les femmes, et au fond, une impiété plus grossière, quelquefois même une niaiserie plus étrange et une corruption plus hypocrite.

Dans ce livre Rousseau est au-dessous de lui-même et au-dessous de tout. [...Comme sagesse et vérité morale, Rousseau...] est au-dessous des païens eux-mêmes. Le paganisme aurait flétri ses indignes théories et banni leur auteur.

Ce livre rétrograde non seulement au-delà de dix-huit siècles, il rétrograde au-delà de l'humanité ; car, chez toutes les nations et dans tous les siècles, l'éducation, c'est la vertu ; et la vertu, c'est la Religion !

(...) J'aimerais presque mieux Voltaire : son immoralité fut aussi méprisable, mais moins haïssable peut-être. — Je ne décide pas<sup>39</sup>.

Ce jugement sans appel, Mgr Dupanloup le répétera à diverses reprises, tout au long de son œuvre pédagogique. Il rappelle, quinze ans plus tard, « le dégoût du sophisme perpétuel qui [lui] fit tomber le livre des mains », et souligne que « rien n'est plus fait pour surprendre les esprits, égarer et perdre les cœurs qui ne sont pas assez sur leurs gardes, ni assez forts d'ailleurs pour démêler ce perpétuel mélange de faux et de vrai dans les raisonnements et les sophismes de celui qu'on a nommé le Philosophe de Genève<sup>40</sup> ». Jamais il ne se contraindra à une analyse plus précise : les principes de l'éducation « négative », le respect de l'enfance, la fonction du développement physique harmonieux, l'éveil naturel d'une intelligence, tout ce qui faisait l'originalité d'*Émile* lui restera lettre morte.

---

<sup>39</sup> *De l'Éducation*. Paris, Ch. Douniol, 1866, 3 vol., t. I, p. 118-119.

<sup>40</sup> *De la haute éducation intellectuelle*. Paris, Ch. Douniol, 1870, 3 vol., t. II, p. 53. La première édition est de 1865.

En 1878, l'évêque d'Orléans rassembla ses forces dans une intervention au Sénat, le 21 mai, et dans dix lettres publiques adressées au Conseil municipal de Paris pour le détourner de célébrer le centenaire de Voltaire, celui de Rousseau ayant pris, en définitive, beaucoup moins d'ampleur, peut-être parce que la Profession de foi du Vicaire savoyard, scandaleuse aux yeux des cléricaux, était en même temps trop fervente pour les libres penseurs. Dans la première de ses *Lettres*, il note cependant : « Le socialisme, la convention, voilà ce que les membres du Conseil municipal de Paris veulent exalter dans le centenaire de Rousseau. » Dans la deuxième, après avoir recueilli tous les témoignages de haine et de mépris que Voltaire et Rousseau se sont réciproquement adressés, il conclut : « En tout, Messieurs, si Voltaire a raison contre Rousseau, qu'est-ce que Rousseau ? Mais si Rousseau a raison contre Voltaire, qu'est-ce que Voltaire<sup>41</sup> ? » Enfin, au lendemain du Centenaire, le 1<sup>er</sup> juin, Dupanloup publia dans *La Défense* une lettre ouverte à Hugo, à qui il reprochait ses palinodies et sa participation à l'apothéose voltairienne. Hugo avait refusé de prendre la parole aux manifestations en l'honneur de Jean-Jacques, se bornant, dans un passage de son discours sur Voltaire, à déclarer qu'il représentait le Peuple. Le poète répondit sèchement à l'évêque, mais nota pour lui lui-même : « Dupanloup contre J.-J. Rousseau. Curiosité : un évêque engueulant un tombeau. »

Tout au long d'un siècle, le haut clergé a donc vu en Rousseau, non seulement le fauteur d'une Révolution destructrice de l'ancienne Église et de l'ordre social auquel elle était associée, mais le pervers insidieux, feignant de conserver et d'exalter la foi pour porter à l'Église les coups les plus sensibles. En 1912, le triomphal bicentenaire de Jean-Jacques sera l'occasion de manifestations républicaines et anticléricales et le nom du Genevois, une fois de plus, jeté comme un défi aux partis conservateurs. Plus tard encore, prenant le relais des prélats de la Restauration et des débuts de la III<sup>e</sup> République, Jacques Maritain exécrera dans le credo du Vicaire savoyard une « parodie infernale du christianisme » et François Mauriac dira son dégoût de Rousseau, « avocat misérable de Dieu », dont la prédication néfaste eut un succès qui marqua « l'époque de la grande humiliation

---

<sup>41</sup> *Lettres à MM. les membres du Conseil municipal de Paris sur le centenaire de Voltaire*. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1878, p. 12 et 30.

catholique<sup>42</sup> ». Ces anathèmes attestent la vitalité d'une pensée et l'étendue de sa présence. Quant aux dignitaires du XIX<sup>e</sup> siècle qui entrèrent en lice contre lui, Jean-Jacques leur avait répondu d'avance dans l'exorde hautain de sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris et son premier adversaire : « Pourquoi faut-il, monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire ? Quelle langue commune pouvons-nous parler ? comment pouvons-nous nous entendre ? et qu'y a-t-il entre vous et moi ?... »

Copyright © 1983 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Pour citer cette communication :**

Raymond Trousson, *Jean-Jacques et les évêques : de Mgr Lamourette à Mgr Dupanloup* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1983. Disponible sur : < [www.arllfb.be](http://www.arllfb.be) >

---

<sup>42</sup> J. Maritain, *Trois réformateurs*. Paris, Plon-Nourrit, 1925, p. 230. F. Mauriac, *Trois grands hommes devant Dieu*. Paris, Éditions du Capital, 1930, p. 51.